

VERSION :  
FEB/2008/1

**DENOMINATION PRODUIT**

Sel marin raffiné séché pour applications techniques

SPECIFICATIONS	
NaCl	≥ 99,8 %
H <sub>2</sub> O	< 0,1 %
Ca	≤ 0,05 %
Mg	≤ 0,025 %
Fe	< 0,001 %
SO <sub>4</sub>	< 0,25 %
Insoluble	< 0,1 %
As	< 1 ppm
Cd	< 0,1 ppm
Cr	< 1 ppm
Cu	< 0,5 ppm
Hg	< 0,1 ppm
Ni	< 0,5 ppm
Pb	< 0,1 ppm
Zn	< 2 ppm

TRAITEMENT	
AUCUN	

GRANULOMETRIE	
0 - 4 mm	0 - 15 %
4 - 6,3 mm	50 - 95 %
> 6,3 mm	0 - 20 %

Forme: cristalline	Odeur: aucune	Couleur: blanc
Point de fusion: 801 °C	Point d'ébullition: 1465 °C	Densité: 1050-1250 kg/m <sup>3</sup>

CONDITIONNEMENT					
EMBALLAGE	DIMENSIONS L x L x H (cm)	POIDS BRUT/NET (kg)	UNITES/ COUCHE	COUCHES /PALETTE	CODE EAN UNITE
10 KG PE	80x120x125	1029/1000	10	10	EAN
25 KG PE	80x120x125	1025/1000	5	8	EAN
1000 KG PP	80x120x120	1024/1000	-	-	-
1250 KG PP	80x120x150	1275/1250	-	-	-
VRAC	Vrac pulsé	-	-	-	-

Type de palette sacs de 10 & 25 kg: EURO 80 x 120 cm caoutchonnées (plastique ou bois)  
Type de palette Big bag 1000 kg & 1250 kg: EURO 80 x 120 caoutchonnées (option: palette perdue)  
Nomenclature douanière: 2501.0051

**INFORMATIONS LEGALES**

**INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**

Le produit ne contient aucun élément nocif ni corps étrangers. L'unité de production répond aux normes d'hygiène relatives à la fabrication de matières premières destinées à l'industrie alimentaire (93/43/EG).

**DECLARATION BSE/TSE**

Les matières premières utilisées pour la fabrication du sel ne sont pas de provenance animale. Le matériel de production, de conditionnement et de remplissage n'entrent pas en contact avec de la viande ou des produits à base de viande.

**DECLARATION OGM**

Le sel ne contient pas d'organismes génétiquement modifiés (OGM). Lors de la fabrication la société n'utilise pas la technologie génétique. La contamination par GGM est exclue lors de la fabrication du produit. L'arrêté Européen n° 1829/2003 relatif aux produits alimentaires (alimentations humaines et animales) génétiquement manipulés et l'arrêté n° 1830/2003 concernant la traçabilité et l'étiquetage des produits génétiquement modifiés ne s'appliquent pas au sel.

**SYSTEMES DE QUALITE**

Zoutman dispose des certificats suivants: HACCP-BRC-IFS-GMP-Casher. Ceci ne concerne pas les sels non-alimentaires.

**CONDITIONS DE STOCKAGE**

Tenir au propre et au sec.  
Durée de conservation: au moins 2 ans après la date de fabrication

- Le sel est un produit naturel. Les valeurs indiquées peuvent varier -

## CHLORURE DE SODIUM (NaCl)

**Distributeur:**  
**ZOUTMAN INDUSTRIES NV**  
 Deleerestraat 41  
 B-8000 ROESELARE BELGIUM  
 Tel. +32/51.26.87.26  
 Fax +32/51.24.73.73

**En cas d'urgence:**  
 Centre antipoison Belgique:  
 +32/70.248.245

**1. Identification de la matière:**

**Produit:** Chlorure de Sodium/sel  
 Cristaux blancs hygroscopiques ou poudre en forme solide: pastilles ou comprimés.

**2. Composition et information des substances:**

Nom Chlorure de Sodium  
 CAS n°/EINECS n° 7647-14-5/231-598-3

Le produit peut contenir de l'anti-agglomérant, 5 à 70 ppm – ferrocyanide de potasse (= E538) – voir analyse typique du produit.

**3. Risques:**

**Primaire source d'exposition:** Inhalation, ingestion.  
**Pour l'homme:** Selon les réglementations 67/548/EWG le produit n'est pas dangereux.  
 La poudre peut irriter les yeux. Ne pas inhaler.

**4. Premiers secours:**

- **Contact avec les yeux:** Rincer abondamment avec de l'eau, (Enlever les lentilles, si possible) ensuite consulter le médecin.
- **Ingestion:** En cas d'ingestion causant des nausées, contacter immédiatement un médecin.

**5. Mesures anti-Incendie:**

Pas inflammables.

En cas d'incendie dans les environs, tous les moyens sont admis.

**6. Mesures à prendre en cas de perte de la matière:**

- **Mesures de précaution personnelles:**  
 Éviter le contact avec les yeux ou avec des blessures.
- **Méthode de nettoyage:**  
 Rassembler le sel et mettez-le dans des tonneaux à ordures fermables résistant à la corrosion. Ramasser et aspirer soigneusement les restes (qui peuvent éventuellement être réemployés).  
 Porter des gants, un masque avec type de filtration P2 et des lunettes de protection. Faire disparaître le résidu avec beaucoup d'eau.

- Mesures de protection de l'environnement :  
Ne pas contaminer les étangs, cours d'eau, égouts avec le produit ou l'emballage.  
Informez les autorités dans le cas contraire.

**7. Manipulation et stockage:**

- Manipulation:  
Éviter la diffusion de la poussière. Éviter l'inhalation de la poudre et le contact avec les yeux. Porter un équipement de sécurité adéquat et personnel.
- Conditions de stockage:  
Conserver le produit uniquement dans son emballage d'origine et dans un endroit frais et sec.
- Emballage non-approprié:  
Acier et métal.

**8. Protection et équipement personnel:**

Portez éventuellement des gants, des bottes, un masque avec type de filtration P2 et des lunettes de protection, si vous êtes en contact régulier avec ce produit et si vous êtes gêné.

**9. Physical and chemical characteristics:**

- Couleur/apparence: Blanc
- Odeur: Inodore
- Valeur pH: 5-8 (à 50 g/l H<sub>2</sub>O / 20°C)
- Point d'ébullition: 1413°C
- Point de fusion: 801°C
- Solubilité dans l'eau: 360 g/l (20°C)
- Inorganique

**10. Stabilité et réactivité:**

Stable.

Exposition abondante à l'humidité atmosphérique peut occasionner la formation de grumeaux.

**11. Information toxicologique:**

- Contact avec la peau :  
Irrite les blessures. Possibilité d'affections cutanées (ulcères) en cas d'exposition intense et répétée.
- Contact avec les yeux:  
Irrite les yeux. Symptômes : douleurs et rougeurs.
- Avaler:  
Symptômes: grandes quantités: nausées LD (rat, oral): 3000 mg/kg

**12. Information écologique:**

Voir méthode de nettoyage point 6.

**13. Indication pour enlèvement du déchet:**

Voir méthode de nettoyage point 6.

**14. Transport information:**

- Par voie routière: produit non-dangereux
- Par voie fluviale: produit non-dangereux
- Par voie Intérieures: produit non-dangereux
- Par voie aérienne: produit non-dangereux

**15. Legal obligated information:**

- European/International régulations:  
Symbole du danger: /  
R-phrases: /  
S-phrases: /
- WGK (eau, danger, protection) = 0
- DSL/NDSL canadien:  
CAS# 7647-14-5 est mentionné sur la liste DSL canadien.
- Les classifications canadiennes de WHIMS:  
Pas d'information disponible.
- Liste prohibitive canadienne des ingrédients:  
CAS# 7647-14-5 n'est pas mentionné sur la liste 'Canada's Ingredient Disclosure List'.
- Des limites d'expositions:  
US fédérales.
- TSCA:  
CAS# 7647-14-5 est incorporé dans la liste TSCA.

**16. Further information:**

Cette fiche de sécurité a été rédigée conforme à la réglementation 91/155/CEE de la CE.

*L'information fournie est selon nous correcte et complète à la date d'émission de cette fiche de sécurité. Les données concernent uniquement le produit nommé et ne donnent aucune garantie de la qualité et de la totalité des caractéristiques du produit ou de l'utilisation avec d'autres produits ou dans n'importe quel processus. Le consommateur est responsable. C'est à lui de s'assurer si cette information est applicable et complète pour l'utilisation spécifique qu'il en vise. L'émetteur rejette toute responsabilité de perte ou de dégâts résultants de l'utilisation de ces données.*